

Freddy THUILLIER

DÉCOUVERTE D'UN ATELIER DE "VERNIS ROUGE-POMPÉIEN" PROVINCIAL SUR LA COMMUNE DES RUES-DES-VIGNES (Nord)

Mon étude porte sur un atelier de potiers inédit, situé sur la commune des Rues-des-Vignes dont la production consiste en céramiques à vernis rouge-pompéien (VRP).

La céramique VRP se trouve sur tous les sites du monde romain, mais dans une proportion assez faible. Dans le cas étudié ici, elle est très largement majoritaire. Nos connaissances à l'égard de ce site de production ne sont pourtant que partielles, étant donné que les investigations effectuées jusqu'à présent n'ont pas confirmé de façon indubitable la présence certaine de fours de potiers ; signalons toutefois qu'il n'a fait l'objet que de prospections.

I. LA CÉRAMIQUE À VERNIS ROUGE-POMPÉIEN

Quelques indications succinctes concernant la VRP sont nécessaires, afin de replacer le site des Rues-des-Vignes et sa production dans la problématique générale inhérente à cette catégorie de céramique. Pour plus de précisions, le lecteur pourra se reporter aux articles de synthèse, principalement au nombre de

trois, dont les références se trouvent dans la bibliographie (De Laet et Thoen 1969, Goudineau 1970, Peacock 1977).

1. Présentation de la céramique VRP.

Cette dénomination désigne essentiellement des formes ouvertes (plats, assiettes et leurs couvercles) qui sont recouvertes, à l'intérieur et sur le bord externe, d'un vernis argileux épais dont la couleur va de l'orange soutenu au rouge mat, en passant par le rouge vermillon (Fig. 1). Nous avons affaire à un revêtement argileux non grésé (lequel n'a donc pas subi la vitrification).

La cuisson est réductrice. Elle est suivie d'une post-cuisson oxydante. Il s'agit par conséquent d'une cuisson en mode A (Picon 1973).

Cette catégorie de vaisselle relève d'habitudes culinaires originellement italiques. Elle est vraisemblablement destinée à la cuisson au four, son revêtement interne jouant un rôle antiadhérant (Goudineau 1970, p. 165).

Il faut distinguer les productions italiques (dénommées VRP italiques) des productions provinciales



Figure 1 - Céramique VRP trouvée dans la nécropole de Blicquy en Belgique (musée gallo-romain de Blicquy).

(appelées VRP provinciales). Les fabrications locales se différencient surtout des premières par l'absence de minéraux noirs (augite) et, par suite, par une pâte moins sombre.

2. Appellation.

Le premier à avoir donné un nom à cette catégorie de céramique est E. Kruger dans son étude portant sur les découvertes de Haltern (Kruger 1905) : il la nomme "céramique rouge-pompéien" ("Pompejanisch-rote Platte"). La paternité de cette appellation ne revient donc pas à S. Loeschcke, en 1909, comme cela a été très souvent signalé ou écrit. On doit cette rectification à S. Wynia dans un article relatif aux signatures présentes sur certaines VRP (Wynia 1979).

L'expression "céramique à engobe rouge-pompéien" se rencontre le plus fréquemment chez les auteurs. Cependant, d'autres appellations ont parfois vu le jour. Parmi celles-ci, j'ai pu relever "céramique à enduit rouge-pompéien" (De Laet et Thoen 1969, Bayard 1980, Tuffreau-Libre 1980 et 1992). Localement, dans

le nord de la France et en Belgique, on utilise assez souvent les dénominations "assiette de Bavay" (Mitard 1978, Bayard 1980), "céramique bagaco-tournaisienne" (Amand 1959), voire "céramique turnaco-bavaisienne" (Mitard 1978). Les chercheurs lyonnais préfèrent, quant à eux, parler de "céramique à vernis rouge-pompéien", plus communément nommée "VRP". Il semble que cette dernière appellation commence désormais à faire l'unanimité chez les céramologues français.

3. Les typologies.

Le répertoire des formes établi par E. Gose, en 1950, pour la Rhénanie (Gose 1950), a servi de référence (Fig. 2) jusqu'à la publication de la céramique provenant de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Belgique). Cependant, certains types attestés dans cette aire géographique ne le sont pas automatiquement dans d'autres régions, et inversement.

La typologie la plus usitée actuellement en France et en Belgique est celle de Blicquy (Fig. 3). A partir

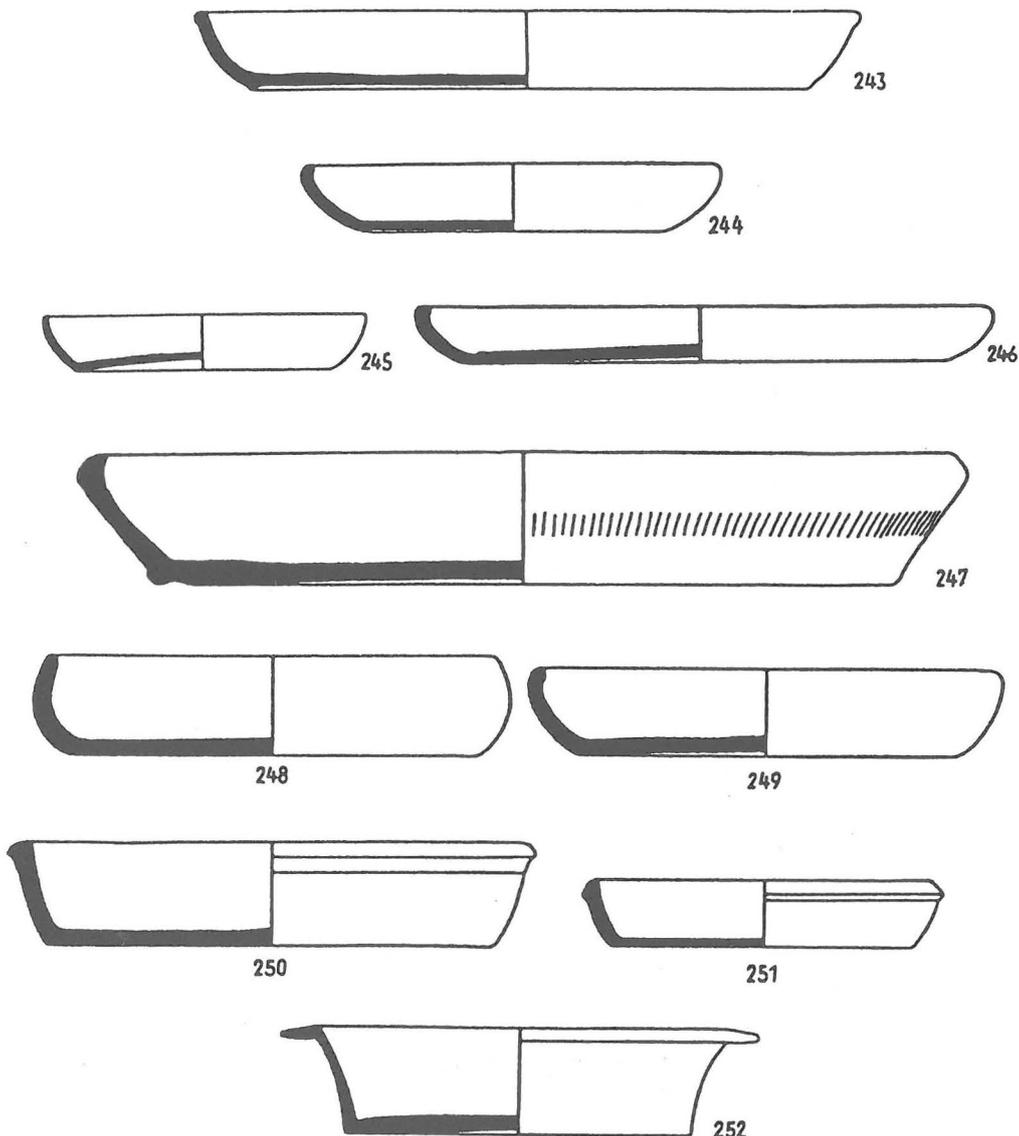


Figure 2 - Typologie de la VRP en Rhénanie (Gose 1950).

UN ATELIER DE "VERNIS ROUGE-POMPÉIEN" DANS LE NORD

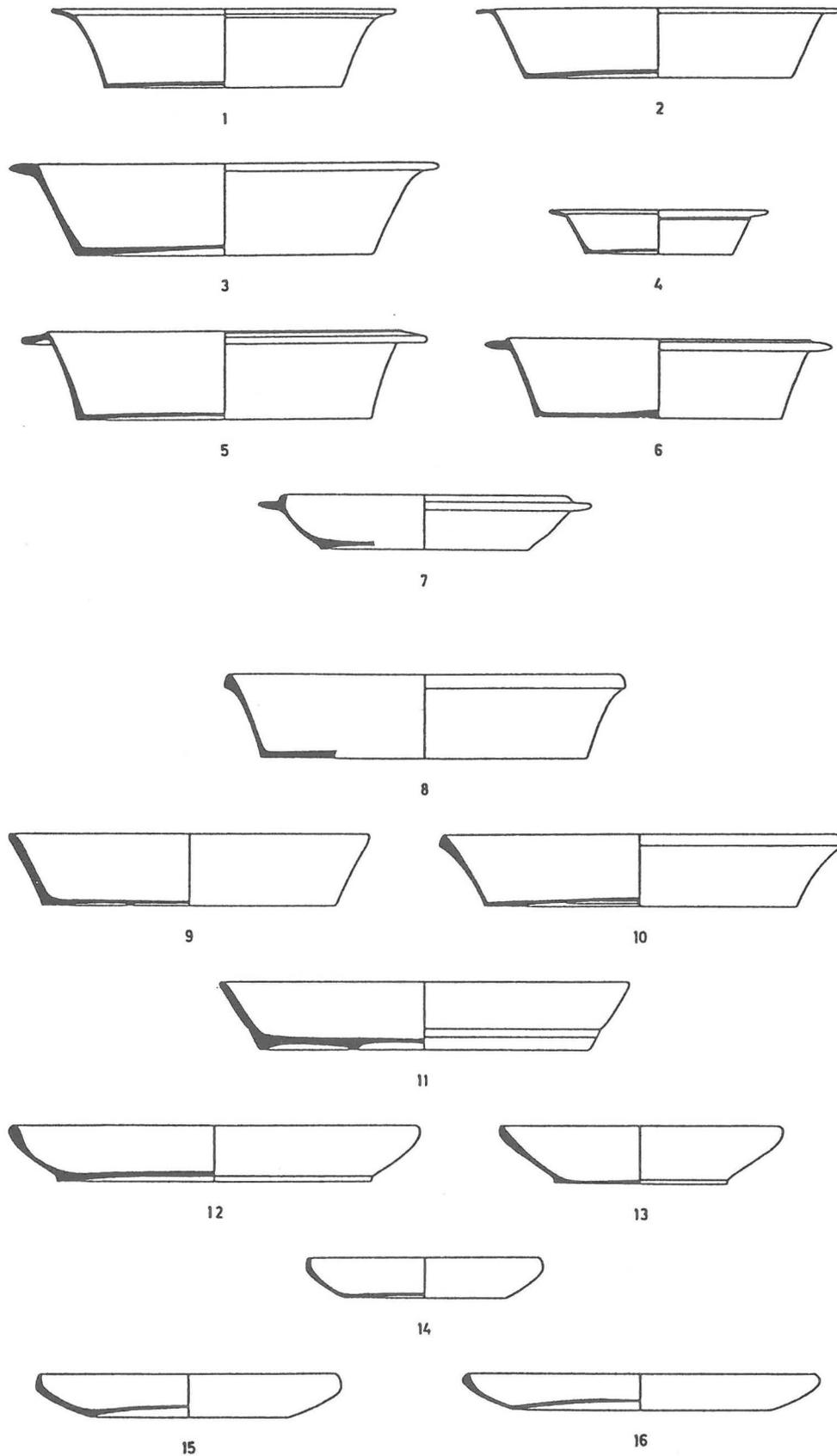


Figure 3 - Typologie de la VRP de Blicqy (De Laet et Thoen 1969).

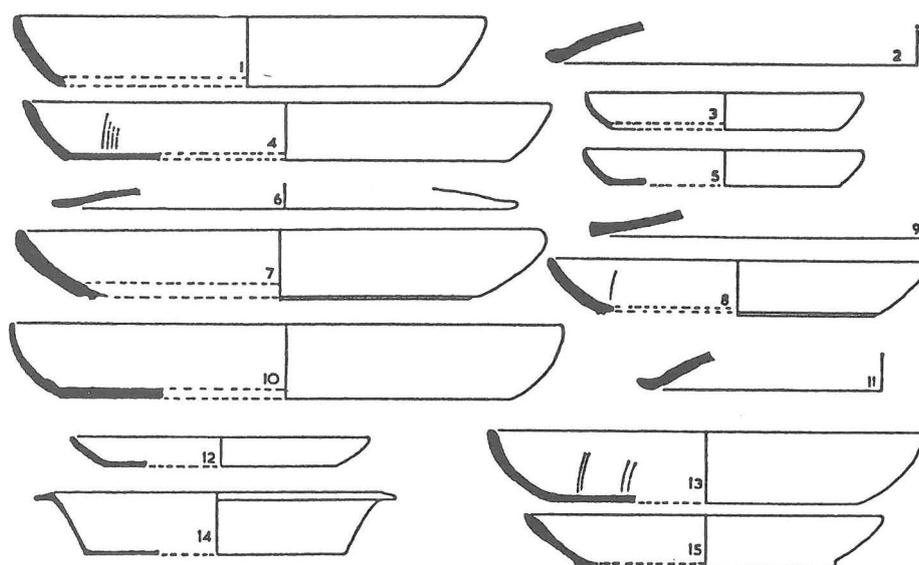


Figure 4 - Répertoire de la VRP en Grande-Bretagne (éch. 1/4 ; Peacock 1977).

des 108 céramiques VRP découvertes dans la nécropole, S. J. De Laet et H. Thoen ont pu en distinguer sept types (De Laet et Thoen 1969).

Pour la Grande-Bretagne, D.P.S. Peacock a réalisé un répertoire des formes rencontrées (Peacock 1977 ; Fig. 4).

Enfin, il faut citer l'article de C. Goudineau, rédigé à partir des fouilles de Bolsena, dans lequel il nous livre une synthèse des formes italiques et provinciales (Goudineau 1970).

4. Chronologie.

La chronologie de la céramique VRP n'est pas encore établie de manière précise. En Italie, la VRP italique apparaît dans le courant du III^e s. av. J.-C. (Goudineau 1970, p. 179-182). Elle est importée en Gaule après la conquête, sous Auguste. La VRP provinciale fait son apparition et se diffuse en Gaule romaine dans le courant du I^{er} s. de n. è.

5. La provenance des VRP.

Au début de notre siècle, S. Loeschcke a cru, dans un premier temps, à une production belge ("belgische Keramik"), à la suite des fouilles de Haltern (Loeschcke 1909). Puis, se référant à ses trouvailles de Tschandarli, il se prononça pour une origine italienne (Loeschcke 1912). En 1954, P. Cintas suggère une origine hispanique (Cintas 1954), mais cette hypothèse est rapidement écartée. Peu après, K. M. Kenyon émet l'idée que la production provient du bassin méditerranéen ou de la Mer Noire (Kenyon 1957). Plus récemment, en 1969, en comparant la VRP livrée à Blicquy avec celle qui a été rencontrée dans la région rhénane, S. J. De Laet et H. Thoen parviennent à distinguer deux productions : l'une située en Rhénanie, l'autre en Belgique occidentale (De Laet et Thoen 1969, p. 3437).

Il faut attendre les analyses de pâtes réalisées sur la VRP par D.P.S. Peacock, en 1977, pour obtenir des

informations plus précises. Les travaux de ce chercheur (Peacock 1977) permettent en effet de distinguer sept *fabric*¹ (Fig. 5), dont quatre centres principaux peuvent être mis en exergue : l'Italie centrale, la Gaule du Centre, la Belgique et la Grande-Bretagne.

Jusqu'à présent, les ateliers connus ou présumés fabriquant de la VRP ne sont qu'au nombre de quatre. Il s'agit, en France, de La Boissière-Ecole dans les

	MINÉRALOGIE	ORIGINE POSSIBLE
Fabric 1	Augite Pyroxènes Sanidine Quartz Fr. de roches : trachyte Plagioclases Hornblende Biotite (mica noir) Verre volcanique Grenats	Campanie
Fabric 2	Biotite (mica noir) Muscovite (mica blanc) Quartz Fr. de roches : quartzite, micaschiste, calcaires cryptocristallin	Brittany Massif Central Alpes Extrémité sud de l'Italie, Méditerranée Orientale
Fabric 3	Mica doré en surface Quartz Biotite (mica noir) Muscovite (mica blanc)	Brittany Gaule centrale (Lezoux ?)
Fabric 4	"angular grog particles" Quartz	?
Fabric 5	Sable quartzeux	Colchester
Fabric 6	Sable quartzeux	Belgique
Fabric 7	Sable quartzeux	Angleterre

Figure 5 - Les 7 *fabric*s de VRP. Caractéristiques et localisation supposée (Peacock 1977).

1 Ce sont des ateliers de production déterminés uniquement par l'étude des pâtes et non connus géographiquement.

Yvelines (Barat et Raux 1993, p. 136) et de Mourmelon-le-Petit dans la Marne (Chossenot 1987, p. 117)². En ce qui concerne l'Angleterre, les sites répertoriés sont Colchester (Hull 1963, p. 107) et Longthorpe dans la Nene Valley³. Cependant, dans tous les cas cités, la production de VRP, qu'elle soit attestée ou présumée, est très largement minoritaire.

La découverte de l'atelier des Rues-des-Vignes permettra, sans nul doute, de lever un voile sur la production de céramiques VRP en Gaule du Nord. En outre, elle vient conforter l'hypothèse naguère émise par S. J. De Laet et H. Thoen, puis par D.P.S. Peacock (cf. *supra*).

II. L'ATELIER DE VRP DES RUES-DES-VIGNES

1. Sa localisation.

Le village des Rues-des-Vignes se trouve dans le sud du département du Nord (dans le Cambrésis). Il est situé à 7 km au sud de la ville de Cambrai (Fig. 6), sur le versant nord-ouest de la vallée de l'Escaut.

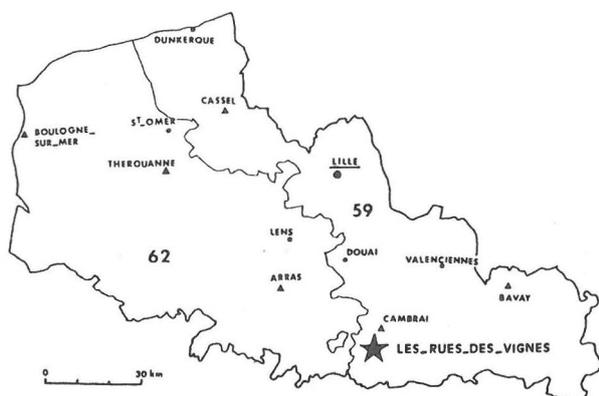


Figure 6 - Carte de localisation des Rues-des-Vignes dans la région Nord-Pas-de-Calais (les triangles représentent les capitales de cité au Haut et Bas-Empire).

Cette commune est née récemment. En effet, en 1930, une loi a divisé Crévecœur-sur-l'Escaut en deux localités distinctes : Crévecœur-sur-l'Escaut, d'une part et Les Rues-des-Vignes, d'autre part. Il tire son nom de la culture de la vigne, laquelle était prospère, au XV^e s., dans ce secteur appartenant à la célèbre abbaye de Vaucelles. Durant l'Antiquité et le Haut Moyen Age, ce village s'appelait sans doute "Vinchy". Certains lieux-dits conservent d'ailleurs encore le souvenir de ce toponyme : "les Fonds de Vinchy", "la vallée de Vinchy". La première mention écrite du nom de Vinchy date de 1040 (Harnay 1982).

Le site archéologique dont il est question ici se trouve à l'extérieur du village proprement dit, dans les champs au lieu-dit "Les Quatre Bornes"/"Bel Aise" (Fig. 7)⁴. Il se

situe le long du chemin de Crévecœur nommé "Vieille Chaussée". Ce site est à cheval sur les communes des Rues-des-Vignes et de Crévecœur-sur-l'Escaut. Par commodité, j'ai toutefois pris l'habitude de parler des Rues-des-Vignes pour le site archéologique dans son ensemble.

2. Le contexte archéologique.

La route départementale séparant les communes des Rues-des-Vignes et de Crévecœur-sur-l'Escaut représente l'ancienne voie romaine reliant Saint-Quentin à Cambrai⁵. A la fin de l'année 1990, lors de l'élargissement de cette route, à la sortie de Cambrai, un site artisanal gallo-romain a été mis en évidence et partiellement fouillé. Le responsable de ce sauvetage urgent a ainsi pu mettre au jour, en particulier, des fours de potiers, un four de bronziers et quelques tombes (Gaillard 1992).

A l'intérieur de ses limites communales, Les-Rues-des-Vignes possède une série relativement conséquente de sites archéologiques, au nombre d'une quinzaine (Harnay 1982 ; Fig. 8). La plupart de ceux-ci

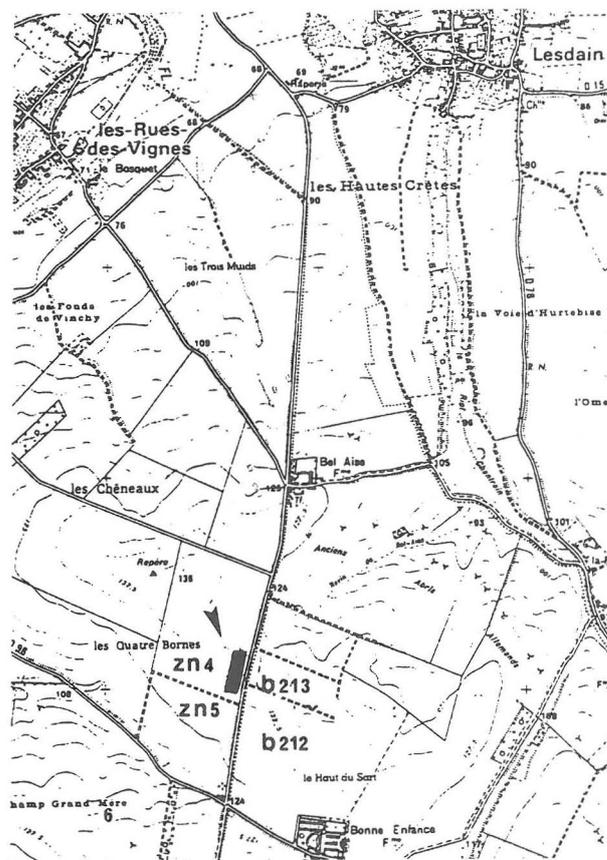


Figure 7 - Localisation du site archéologique et indication des parcelles cadastrales concernées (extrait de la carte au 1/25000^e, 2607 Ouest).

- 2 Pour M. et D. Chossenot, cet atelier de Mourmelon-le-Petit a fabriqué de la *terra rubra*. Lors du congrès de la S.F.E.C.A.G., à Tournai (en mai 1992), T. Ben Redjeb a indiqué qu'il a aussi produit de la VRP.
- 3 Ce site de production m'a été aimablement signalé par V. Swan que je remercie ici.
- 4 Parcelles cadastrales : Les Rues-des-Vignes, Zn 4 et Zn 5 et Crévecœur-sur-l'Escaut : B 212 et B 213.
- 5 Cette voie romaine est mentionnée dans la Table de Peutinger et dans l'itinéraire d'Antonin.

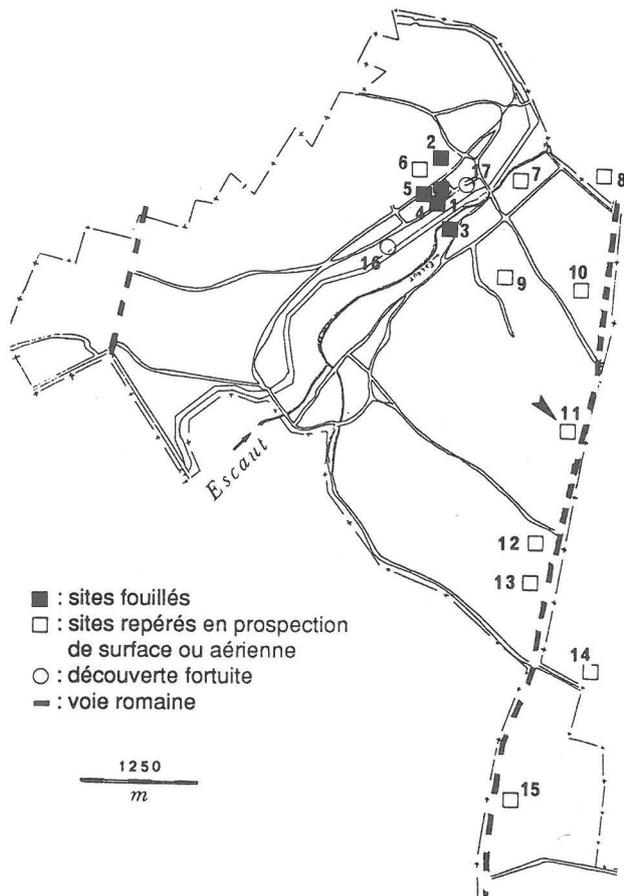


Figure 8 - Sites archéologiques connus sur la commune des Rues-des-Vignes (Harnay 1982) (l'atelier de potiers se trouve en 11).

appartiennent à l'époque gallo-romaine ; certains datent du Haut Moyen Âge. Dans le village même, ils ont pu être décelés lors de fouilles de sauvetage exécutées dans les années 1970. Parmi les nombreuses découvertes, citons une cave gallo-romaine (Demolon *et al.* 1978)⁶ (Fig. 8, n° 1), un hypocauste et un puits (n° 2), une autre cave gallo-romaine au lieu-dit "Vallée de Vinchy" (n° 3), un four de briquetiers (Le Ny 1988 et Thuillier 1993b) et un probable four de potiers gallo-romain (Thuillier 1988), une nécropole mérovingienne composée d'une cinquantaine de tombes (Blondiaux 1986) et un habitat carolingien (n°s 4 et 5).

En dehors du secteur actuellement habité, les autres sites présents (Harnay 1982) ont été repérés dans les champs par le truchement de nombreuses prospections aériennes (réalisées par G. Soudan) et pédestres (par R. Mercier et J.-L. Gibot) (n°s 7 à 15). La plupart d'entre eux sont implantés le long de la voie romaine citée *supra*.

Par conséquent, l'atelier de VRP (n° 11), loin de se trouver isolé, doit être rattaché à l'ensemble de ces découvertes concernant la période gallo-romaine.

3. Historique des recherches.

Cet atelier de potiers fabriquant de la VRP a été découvert en 1970 par R. Mercier, un instituteur du Cambrésis, lors de prospections pédestres. Il a poursuivi ses ramassages de surface jusqu'à son décès, avec son ami J.-L. Gibot, également instituteur. Par la suite, ce dernier a continué seul ce type d'investigation⁷.

Pour ma part, j'ai pris connaissance de ce centre de production, en 1988, dans le cadre d'un travail universitaire de D.E.A. (Thuillier 1988, p. 102).

Jusqu'à présent, ce site est resté totalement inédit, à l'exception d'une brève allusion à une production supposée de VRP sur Les Rues-des-Vignes, que l'on trouve dans deux articles (Mitard 1978, p. 41 et Bayard 1980, p. 189). Il est toutefois répertorié au fichier du Service Régional de l'Archéologie de la région Nord-Pas-de-Calais en tant qu'atelier produisant des "assiettes de Bavay". Pourtant, il n'avait jamais fait —à ma connaissance— l'objet d'une attention particulière de la part des archéologues nordistes.

4. Les recherches actuelles.

a. Les prospections de surface de 1992.

Au début de l'année 1992, une autorisation de prospection⁸ délivrée par G. Fosse, Conservateur Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, m'a permis d'effectuer quelques ramassages de surface sans mailles (Thuillier 1993a).

La zone prospectée se trouve dans une parcelle, en bordure de la voie romaine, sur le territoire des Rues-des-Vignes⁹. Elle mesure environ 150 m de long sur une dizaine de mètres de large¹⁰.

La surface du champ ainsi circonscrite est littéralement "tapissée" de tessons de VRP. Minoritaires, les autres catégories de céramiques se composent de commune claire et grise et de sigillée.

En outre, nous avons pu bénéficier des recherches antérieures, grâce à Mme Mercier, la veuve de l'inventeur du site, laquelle a gentiment mis à ma disposition les tessons de céramiques trouvés par son mari lors de ses prospections dans les années 1970.

Hormis le pourcentage très largement majoritaire des VRP, déjà signalé, j'ai pu constater la présence indubitable de rebuts de cuisson : un tesson déformé et grésé, d'autres avec des boursoufflures, et enfin de nombreux autres recouverts totalement ou partiellement d'un vernis marron ou noir¹¹.

Cette investigation m'a également permis d'observer des traces d'argile rubéfiée et de terre cendreuse, ainsi

6 La fouille du comblement de cette cave a livré, en particulier, un vase mythriaque.

7 J.L. Gibot, actuellement directeur d'école primaire, poursuit ses prospections pédestres avec beaucoup de méthode et de rigueur dans tout le canton de Marcoing. Il est ainsi l'inventeur de plusieurs dizaines de sites.

8 Autorisation temporaire de prospection n° 92/9.

9 Parcelle cadastrale Zn 4.

10 Pour le repérage précis du site, j'ai obtenu la collaboration de J.-L. Gibot, dont la connaissance du secteur m'a grandement facilité la tâche.

11 Par ailleurs, deux chercheurs locaux m'ont signalé la découverte sur le site d'un mouton de céramiques soudées. J'ai contacté plusieurs

que d'éventuels morceaux de parois de fours de potiers.

b. Les prospections géophysiques d'avril 1993.

A la suite des résultats plutôt encourageants —et prometteurs— livrés par les prospections de 1992, il me fallait alors partir à la quête d'indices formels que sont en particulier les fours de potiers.

Dans cette optique, et avec l'appui de P. Thollard, Maître de Conférence en Archéologie gallo-romaine à l'Université de Lille III-Charles de Gaulle, une demande de prospection géophysique a été déposée au Service Régional de l'Archéologie qui l'a acceptée¹².

Pour réaliser ce genre d'investigation, j'ai alors fait appel à G. Ducomet, Ingénieur à la Sous-Direction de l'Archéologie et spécialiste français dans le domaine des prospections géophysiques¹³.

◆ Les prospections géophysiques.

Au début du mois d'avril 1993, durant une semaine, G. Ducomet est venu effectuer une campagne de prospections géophysiques en deux temps dans le secteur où se concentrent les tessons de VRP¹⁴.

En premier lieu, il a réalisé une prospection électromagnétique afin de délimiter le quartier artisanal. L'appareil utilisé est appelé SH3. Il faut signaler aux non-initiés que la propriété physique mesurée par le capteur est la susceptibilité magnétique. La profondeur d'investigation est de 70 cm. Le secteur prospecté forme un rectangle de 100 m de long sur 20 m de large.

Dans un deuxième temps, cette zone que nous avons sensiblement agrandie (151 m de long sur 20 à 30 m de large selon l'endroit) a fait l'objet d'une prospection magnétique. Pour ce faire, on emploie un magnétomètre à protons mesurant le champ magnétique des structures et des matériaux, lequel se superpose au champ magnétique terrestre. Sa profondeur d'investigation est de 1 m. Notons que ce type de prospection sert particulièrement à localiser les éventuelles structures de cuisson, en l'occurrence les fours de potiers dans le cas présent.

On obtient alors des cartes électromagnétiques et magnétiques qu'il est parfois nécessaire de traiter pour affiner les résultats (traitement par délignage).

La totalité des résultats que je vais présenter m'ont été communiqués par G. Ducomet¹⁵.

◆ Commentaire et interprétation de la carte magnétique (Fig. 9).

Il n'existe pas d'anomalie magnétique évidente, nommée anomalie "signature"¹⁶ par les spécialistes.

En revanche, trois zones de plus fortes valeurs (mais sans minimum associé probant) ont pu être circonscrites. Elles sont indiquées C, D et E sur la carte.

L'anomalie C est constituée de *minima* et de *maxima* associés mais assez mal orientés. Vu le manque d'évidence, l'interprétation ne peut raisonnablement pas conclure à l'existence de structures de type four de potiers. Mais la question reste posée. L'anomalie D est la seule à être véritablement corroborée par la carte électromagnétique. Il pourrait s'agir d'épandages plutôt que de fours ou de dépotoirs. L'ensemble E se signale par deux points forts reliés entre eux par une bande de valeurs moyennes. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'anomalies magnétiques. En effet, la présence de déchets métalliques erratiques dans ce secteur les rend nettement suspects.

Un fort et large minimum (indiqué B sur la carte) s'étend à l'est de la carte le long de la route. Il semblerait que cette anomalie B soit un effet parasite provoqué par cette dernière ou par la ligne électrique.

L'anomalie A, de magnétisme intense, semble trouver son minimum dans celle indiquée F. Nous avons affaire à une large bande de plus fortes valeurs coupant toute la largeur de la carte. Son minimum associé (F) en fait tout autant. En ce qui concerne l'interprétation de ce phénomène, G. Ducomet propose plusieurs possibilités : soit un épandage de matériaux (terres cuites), soit une structure linéaire chargée ou rechargée en matériaux de forte aimantation (terres cuites), soit un axe de circulation, voire une succession rapprochée de structures.

◆ Commentaire et interprétation de la carte électromagnétique (Fig. 10).

Contrairement à la carte magnétique, la carte électromagnétique fournit une information incontestablement plus nette et plus franche, en décrivant deux principales zones sensibles (correspondant aux anomalies marquées G et H). C'est typiquement ce que l'on obtient d'ordinaire sur les sites d'ateliers de potiers. Les courbes de valeurs moyennes traduisent l'étalement des matériaux, alors que celles de valeurs élevées signalent la présence de structures ou de concentrations.

c. Prospection systématique au sol.

Conjointement aux recherches géophysiques, un massage de surface systématique, avec un maillage de 5 m sur 5 m, a été effectué à l'intérieur du secteur sondé par G. Ducomet¹⁷.

L'intérêt majeur de ce type de démarche consiste à vérifier, par le biais de cartes de répartition, si les résultats de la prospection pédestre confirment ceux de l'investigation précédemment énoncée.

A l'heure actuelle, je ne suis pas en mesure de vous communiquer ces résultats, étant donné que l'étude du matériel livré est en cours.

personnes susceptibles de l'avoir conservé ; cependant, mes recherches sont malheureusement restées vaines.

12 Autorisation temporaire de prospection n° 93/48.

13 G. Ducomet est rattaché à la Section de prospection géophysique basée au C.R.G. de Garchy dans la Nièvre.

14 Cette recherche a été relatée dans la presse écrite régionale (*La Voix du Nord* des 11 et 12 avril 1993, édition de Cambrai).

15 J'ai abondamment puisé dans le rapport préliminaire rédigé par G. Ducomet, le 11 mai 1993 (6 p. et annexes).

16 Elle se caractérise par une anomalie double, de forte amplitude et orientée minimum au nord, maximum au sud.

17 Pour réaliser cette prospection, j'ai bénéficié de l'aide de deux étudiants en archéologie de l'Université de Lille III (L. Joan et J.-F. Geoffroy).

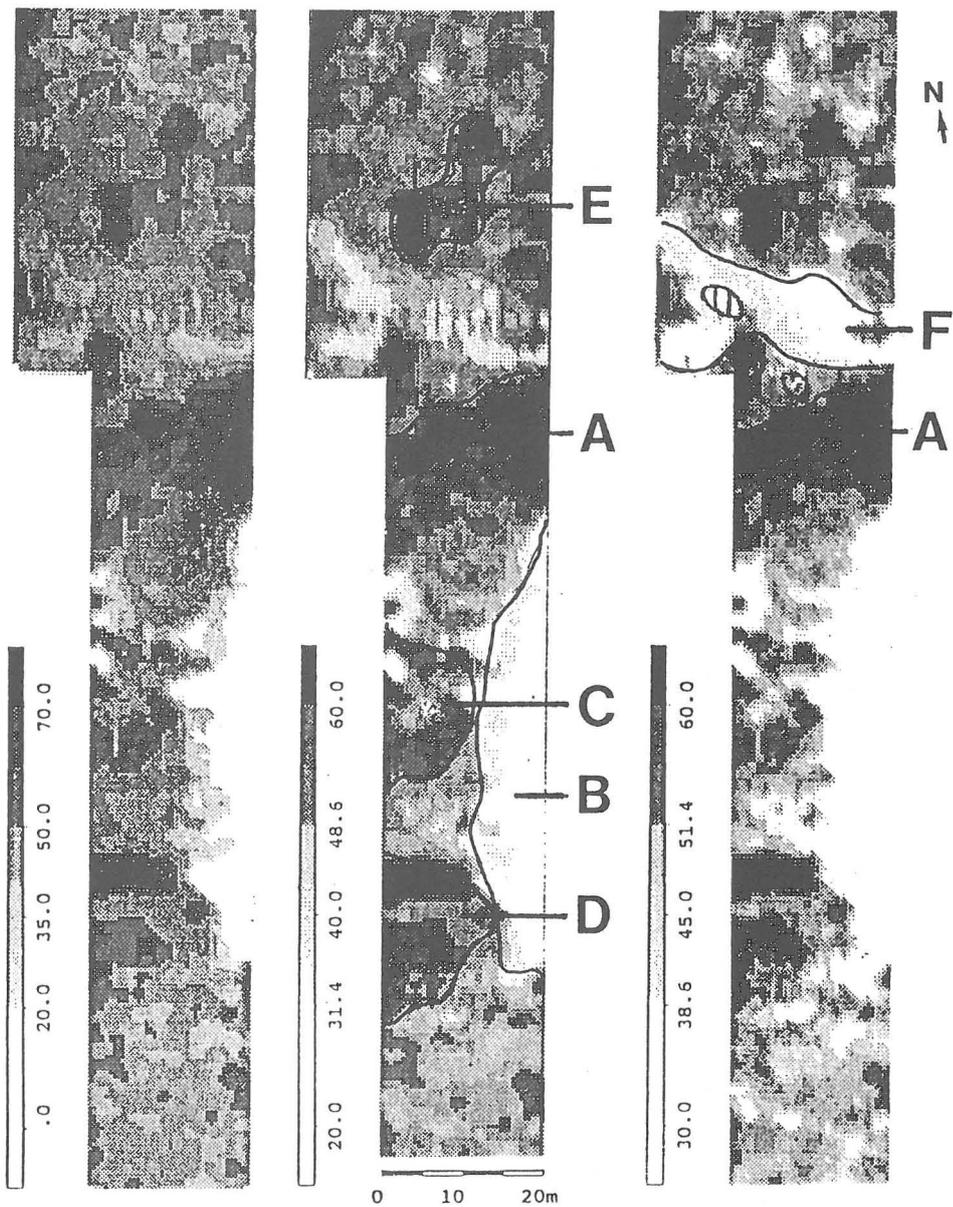


Figure 9 - Cartes de la prospection magnétique (établies par G. Ducomet).

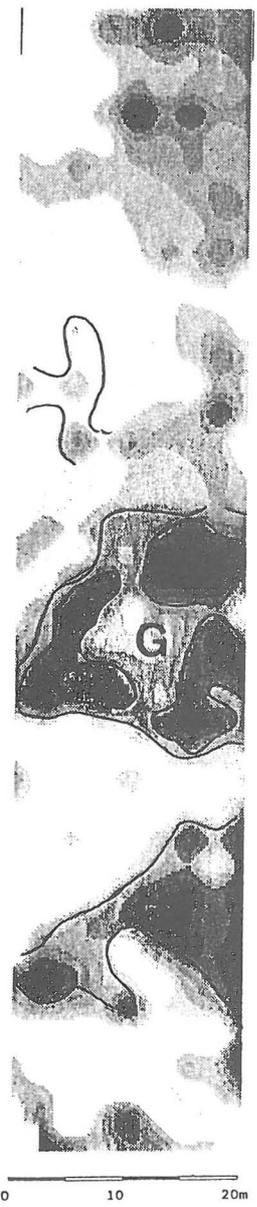


Figure 10 - Carte de la prospection électromagnétique.

d. Une découverte fortuite.

Dans la zone ayant fait l'objet de la série de prospections, il faut noter la découverte d'un puits appareillé mis fortuitement au jour, fin novembre/début décembre 1992, lors d'un labour profond. Ce puits est vide, au moins jusqu'à la profondeur de 30 m¹⁸. Son entrée, large d'environ 0,70 m, était bouchée par un gros bloc de grès.

Il s'agit très probablement d'un puits à eau gallo-romain en relation avec l'atelier de potiers. Pour des raisons évidentes de sécurité, il ne pourra malheureusement pas être exploré.

III. LA PRODUCTION DE CÉRAMIQUES VRP DES RUES-DES-VIGNES

La présente étude porte uniquement, dois-je le rappeler, sur le matériel trouvé lors des prospections de surface. La réalisation d'une typologie rigoureuse et exhaustive est encore actuellement prématurée. Je présenterai donc simplement un répertoire des formes attestées sur le site.

J'ai, bien entendu, écarté les cas douteux de VRP, afin de ne conserver dans le catalogue que ceux qui sont certains.

18 Information que j'ai pu contrôler grâce au concours de l'association Sub-Artésia et de son président, G. François, que je remercie vivement.

1. Présentation de la VRP des Rues-des-Vignes.

La pâte des céramiques VRP des Rues-des-Vignes est généralement blanc-crème, parfois blanchâtre ou rosâtre. A l'intérieur, on remarque souvent un noyau plus ou moins conséquent, de couleur gris-foncé ou bleuté. Dans certains cas, une absence totale de ce dernier peut être observée.

Le revêtement argileux est communément de couleur rouge, quelquefois orange ou rougeâtre. Il recouvre toute la surface interne et la lèvre, voire la partie haute de la panse pour plusieurs exemplaires. De façon assez régulière, on peut noter la présence de coulures plus ou moins prononcées sous la lèvre, côté externe.

2. Répertoire des formes (Fig. 11).

Pour chaque type répertorié, j'ai d'abord brossé une description relativement détaillée ; puis, si nécessaire, j'ai signalé ses dimensions ; enfin, j'ai recherché les formes équivalentes dans d'autres régions en me référant aux typologies existantes.

Type I (n^{os} 1, 2 et 3).

Plats et assiettes à paroi convexe, un peu oblique, se terminant par une lèvre marquée à son extrémité. Cette lèvre est souvent rentrante (n^o 1), parfois verticale (n^o 2). La jonction de la paroi avec le fond se matérialise par un petit pied bien marqué. Ce type I se signale par une absence de modules. En effet, le diamètre du bord varie de 19 à 34 cm, avec tous les intermédiaires possibles. La hauteur varie de 3 à 5,4 cm. Cette forme correspond au type 5, n^o 12, de Blicquy (Fig. 3). Elle se rapprocherait de la forme Gose 243, où le pied ferait place à un anneau de base (Fig. 2), ainsi que des exemplaires 7 et 8 de Peacock (Fig. 4).

Type II (n^o 4).

Forme très apparentée au type I précédent par la lèvre et la paroi convexe (mais oblique dans sa partie inférieure). Toutefois, elle s'en distingue par l'absence totale de pied à la jonction paroi/fond. Le type II correspond au type 6 de Blicquy (Fig. 3), ainsi qu'à la forme 244 de Gose pour la Rhénanie (Fig. 2). Il pourrait s'apparenter au modèle britannique 13 dans le catalogue de Peacock (Fig. 4).

Type III (n^{os} 5, 6 et 7).

Plats et assiettes à paroi fortement oblique, rectiligne. Dans certains cas, celle-ci s'épaissit à son extrémité pour former une lèvre assez conséquente, de forme arrondie (n^o 5). La majorité des exemplaires ne possèdent pas de lèvre marquée (n^o 7). La jonction paroi/fond est représentée par un petit pied bien prononcé. Fond concave observé dans le cas n^o 5. L'étude précise des diamètres des bords m'a permis de mettre en évidence trois modules différents : un petit module (n^o 7) avec un diamètre du bord compris entre 16 et 18 cm, un moyen (n^o 6) aux alentours de 23 cm et un grand (n^o 5) situé entre 26 et 28 cm. La hauteur varie de 2,7 à 4,6 cm. Cette forme III se rapporte au type 5, n^o 13, de Blicquy (Fig. 3) et à l'exemple 15 de Peacock pour la Grande-Bretagne (Fig. 4). Elle ne se trouve pas, par contre, dans le répertoire rhénan de Gose.

Type IV (n^o 8).

Ecuelle à paroi oblique et concave et à bord rentrant. Profil en S. Lèvre arrondie nettement marquée, soulignée à sa base interne. Présence d'un pied. Ce type

n'est représenté ni dans la typologie de Blicquy, ni dans celle de Gose, ni dans l'inventaire de Peacock.

Type V (n^{os} 9 et 10).

Ecuelles à paroi soit oblique et fortement concave (n^o 9), soit un peu oblique et légèrement concave (n^o 10). La lèvre est plus ou moins marquée selon les cas. Présence d'un pied assez peu marqué. Il correspond au type 3 de Blicquy, voire éventuellement aux types 4A et 4B (Fig. 3) si les exemplaires des Rues-des-Vignes possédaient un petit anneau de base. Il n'est répertorié ni en Rhénanie, ni en Grande-Bretagne.

Type VI (n^o 11).

Ecuelle à paroi presque verticale, légèrement oblique, se terminant par une lèvre verticale et marquée. La base est matérialisée par un petit pied bien prononcé. Ce type n'est signalé ni à Blicquy, ni en Rhénanie, ni en Grande-Bretagne.

Type VII (n^{os} 12 et 13).

Ecuelles à paroi oblique et à lèvre verticale ou légèrement oblique. A la base de la lèvre, se trouve une sorte de petite collerette horizontale, dont la partie supérieure est recouverte comme la lèvre d'un revêtement argileux rouge. Le pied est bien marqué. Cette forme semble s'apparenter au type 2-n^o 7 de Blicquy (Fig. 3). Elle ne se rencontre ni dans le répertoire de Gose, ni dans celui de Peacock.

Type VIII (n^o 17).

Ecuelle à paroi oblique (parfois très légèrement convexe) et à rebord horizontal, dont seule la partie supérieure est recouverte d'un revêtement argileux rouge. Cette forme correspond au type 1 de Blicquy (Fig. 3), à la forme Gose 252 (Fig. 2) et à l'exemplaire 14 pour la Grande-Bretagne (Fig. 4).

Type IX (n^o 14).

Sorte de "petite assiette" à paroi oblique et bord arrondi. La jonction paroi/fond est représentée par un pied bien souligné. Le fond de cette céramique est concave. Sa hauteur est de 2,3 cm. Son diamètre au niveau du bord n'atteint que 12,2 cm. Cette forme n'est citée ni à Blicquy, ni en Rhénanie, ni en Grande-Bretagne.

Je n'ai pas inséré les formes n^{os} 15 et 16 (Fig. 11) dans l'inventaire ci-dessus, car elles ne sont pas assez complètes. On peut néanmoins supposer qu'il pourrait s'agir de variantes, respectivement des types VII et VI.

3. Remarques.

Parmi les neuf types de VRP que j'ai pu mettre en évidence sur le site de production des Rues-des-Vignes, les formes I et III sont très largement majoritaires, la première l'emportant légèrement sur la deuxième. Dans la nécropole de Blicquy, le type 5 correspondant à ces deux catégories confondues est, au contraire, relativement peu représenté (15 cas sur 108) (De Laet et Thoen 1969, p. 33).

Le type VIII est paradoxalement peu connu aux Rues-des-Vignes (quelques individus), alors que son équivalent — le type 1 de Blicquy — est courant à Blicquy (61 cas sur 108) (De Laet et Thoen 1969, p. 30). Toutes les autres formes (types II, IV à VII et IX) sont également très minoritaires sur cet atelier, de l'ordre de quelques exemplaires dans certains cas.

Trois formes (types IV, VI et IX) se rencontrent exclu-

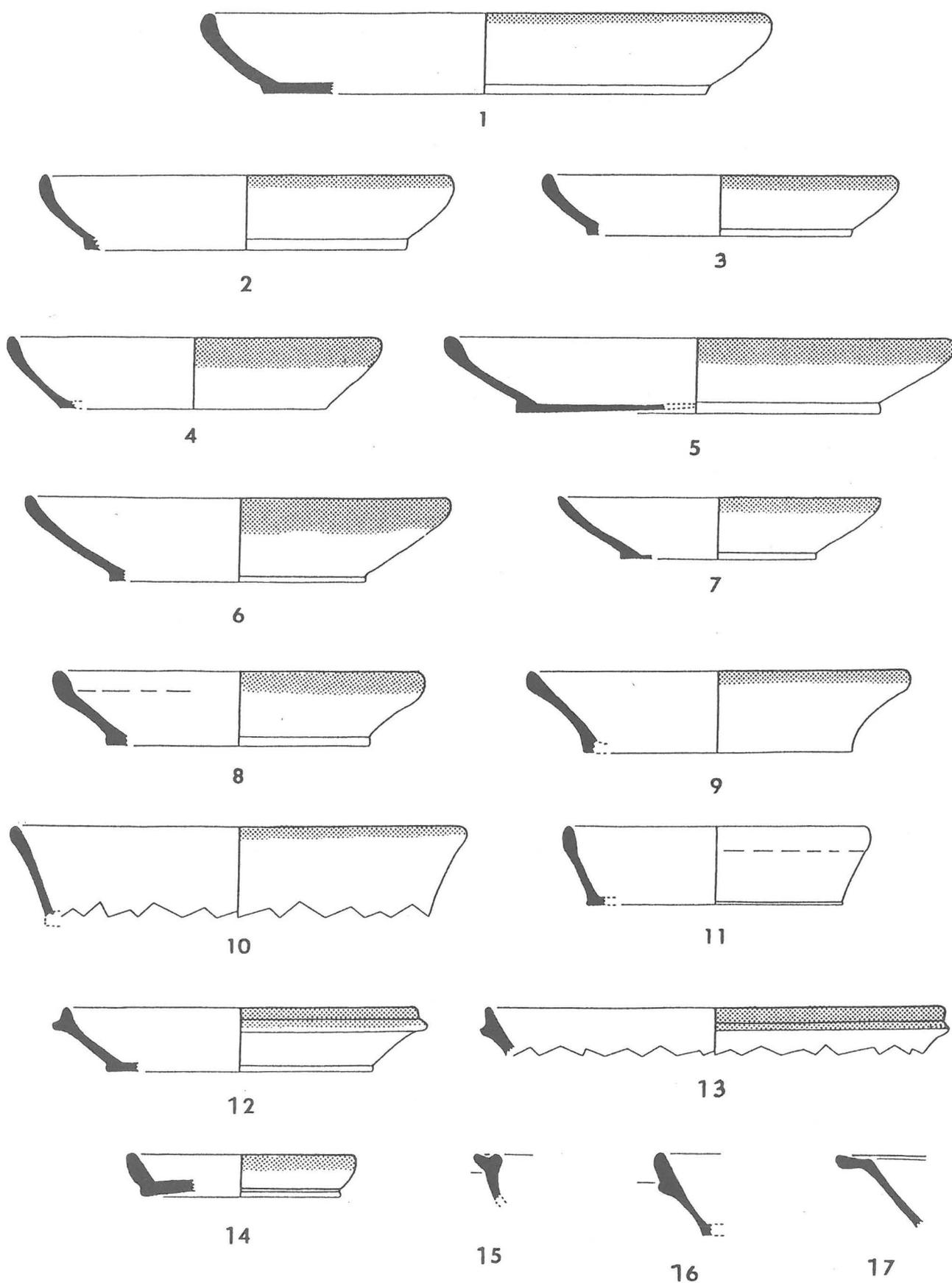


Figure 11 - Répertoire des formes de VRP de l'atelier des Rues-des-Vignes.
 1, 2 et 3 : type I ; 4 : type II ; 5, 6 et 7 : type III ; 8 : type IV ; 9 et 10 : type V ;
 11 : type VI ; 12 et 13 : type VII ; 17 : type VIII ; 14 : type IX (éch. 1/3).

sivement sur le site des Rues-des-Vignes, alors qu'elles sont absentes des répertoires de Blicquy, de Rhénanie et de Grande-Bretagne.

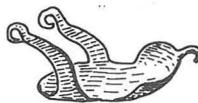
On observe donc des différences importantes entre la VRP fabriquée aux Rues-des-Vignes et celle présente sur le site de comparaison le plus proche, en l'occurrence la nécropole de Blicquy, que ce soit au niveau des types présents ou des proportions.

Le problème de la datation des céramiques VRP produites par l'atelier n'a pas été abordé. En effet, celle-ci ne peut pas encore être envisagée, vu l'absence quasi totale de matériel datable associé, récolté lors des ramassages de surface.

L'atelier de potiers gallo-romain des Rues-des-Vignes constitue le premier centre de production mis en évidence, spécialisé dans la fabrication de VRP provin-

cial. Son répertoire typologique est, somme toute, relativement riche avec une dizaine de formes (on aura soin de noter l'absence de couvercles). Cependant, deux d'entre elles dominent très largement les autres : les types I et III (auxquels on peut adjoindre le type II qui leur est fort apparenté).

Cette recherche, reposant jusqu'à présent uniquement sur des prospections¹⁹ devra, bien évidemment, être poursuivie mais également être complétée sous la forme de sondages de reconnaissance, afin de découvrir les structures de cuisson et de les mettre en relation avec la production. Une telle investigation pourrait déboucher à terme sur une meilleure connaissance de la chronologie de la céramique VRP provinciale en Gaule du Nord et de sa diffusion à partir du centre de production des Rues-des-Vignes.



BIBLIOGRAPHIE

- Amand 1959** : M. AMAND, A propos d'une sépulture romaine du 1^{er} s. à Baudour (Hainaut), dans *Latomus*, 18, 1959, p. 288-306.
- Barat et Raux 1993** : Y. BARAT et S. RAUX, Les productions de l'officine rurale de La Boissière-Ecole, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 132-139.
- Bayard 1980** : D. BAYARD, La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du II^e à la fin du III^e siècle après J.-C., dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1986, p. 147-209.
- Blondiaux 1986** : J. BLONDIAUX, Tentative de reconstruction paléo-démographique d'une population mérovingienne du nord de la Gaule : la nécropole de Les Rues-des-Vignes (Nord), dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome 3, série XIV, n° 3, Paris, 1986, p. 163-175.
- Chossenot 1987** : M. et D. CHOSSENOT, Introduction à l'étude de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle (Marne), dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est (Mélanges offerts à Marcel Lutz)*, 38, fasc. 12, 1987, p. 113-123.
- Cintas 1954** : P. CINTAS, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris, 1954, p. 45-51.
- De Laet et Thoen 1969** : S.J. DE LAET et H. THOEN, Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut) : IV. La céramique "à enduit rouge-pompéien", dans *Helinium*, 9, 1969, p. 28-38.
- Demolon et al. 1978** : P. DEMOLON, Th. POULAIN et I. LEHMANN, Une cave gallo-romaine à "Les Rues-des-Vignes" (Nord), dans *Septentrion*, 8, fasc. 33, 1978, p. 4-17.
- Gaillard 1992** : D. GAILLARD, Cambrai. Le Moulin à Beurre, D 76, dans *Bilan scientifique 1991*, Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1992, p. 17.
- Gose 1950** : E. GOSE, *Gefäßstypen der römischen Keramik im Rheinland*, Köln, 1950 (1984), 47 p. et 61 pl.
- Goudineau 1970** : C. GOUDINEAU, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien ("pompejanisch-roten Platten"), dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome (MEFRA)*, 82, fasc. 1, 1970, p. 159-186.
- Harnay 1982** : V. HARNAY, *Les Rues-des-Vignes à l'époque romaine*, mémoire de Maîtrise, Université de Lille III, 1982, 2 vol.
- Hull 1963** : M. R. HULL, *The Roman Potters' Kilns of Colchester*, Reports of the Research Committee, XXI, Society of Antiquaries, Londres, 1963, 195 p. et 22 pl.
- Kenyon 1957** : K. M. KENYON, Roman and Later Wares, dans J. W. CROWFOOT, G. M. CROWFORT et K. M. KENYON, *Samaria-Sebaste, Reports of the Work of the Joint Expedition in 1931-1933 and of the British Expedition in 1935, III. The Objects from Samaria*, Londres, 1957, p. 281-306.
- Kruger 1905** : E. KRUGER, Haltern : Die Fundstücke aus dem grossen Lager und dem Uferkastell 1903-1904, dans *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, IV, 1905, p. 83-128.
- Le Ny 1988** : F. LE NY, *Les fours de tuiliers gallo-romains : méthodologie, étude technologique, typologique et statistique, chronologie*, Documents d'Archéologie Française, 12, Paris, 1988, 142 p.
- Loeschcke 1909** : S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern, dans *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, V, 1909, p. 101-322.

19 Au terme de cette étude, je me permets de remercier très sincèrement les personnes suivantes qui ont facilité mes recherches : Mme Mercier, M. Desprez (propriétaire du champ prospecté sur Les Rues-des-Vignes), G. Ducomet, G. Fosse, J.-L. Gibot, J. Raux (chef d'exploitation de M. Desprez) et P. Thollard.

Loeschcke 1912 : S. LOESCHCKE, Sigillata-Töpfereien in Tschandari, dans *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung*, 37, 1912, p. 344-407.

Mitard 1978 : P.-H. MITARD, Sur un fragment de mortier Drag. 45 en imitation de céramique sigillée conservé au musée de Douai, dans *Septentrion*, 8, fasc. 34, 1978, p. 40 et 41.

Peacock 1977 : D. P. S. PEACOCK, Pompeian Red Ware, dans D. P. S. PEACOCK (éd.), *Pottery and Early Commerce: Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, Londres, 1977, p. 147-162.

Picon 1973 : M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Université de Dijon (Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 2), Dijon, 1973, p. 9-83.

Thuillier 1988 : F. THUILLIER, *Recherches sur la production de poterie dans la Gaule du Nord : les ateliers céramiques de la région Nord et leurs productions*, mémoire de D.E.A., Université de Lille III, 1988, 2 vol.

Thuillier 1993a : F. THUILLIER, Les Rues-des-Vignes/Les Quatre Bornes Bel Aise, dans *Bilan scientifique 1992*, Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1993, p. 28.

Thuillier 1993b : F. THUILLIER, Inventaire des ateliers de tuilier-briquetier gallo-romains dans la région Nord-Pas-de-Calais, dans *Revue du Nord*, 1993 (à paraître).

Tuffreau-Libre 1980 : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, Presses universitaires de Lille, Villeneuve d'Ascq, 1980, 286 p.

Tuffreau-Libre 1992 : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique en Gaule romaine*, Editions Errance, Paris, 1992, 174 p.

Wynia 1979 : S. L. WYNIA, Topfersignaturen auf Pompejanisch-roten Platten : quantité négligeable ?, dans *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 29, 1979, p. 425-432.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

Alain CHARTRAIN : J'aurais voulu savoir à quelle distance se trouve Blicquy de ce site ?

Freddy THUILLIER : Environ 80 km.

Pierre-Henri MITARD : J'ai été cité, tout à l'heure, pour un petit article que j'avais fait dans *Septentrion*, sur un tesson d'imitation de Drag. 45 ; j'avais pensé que ce tesson qui est du même type qu'un ensemble de pièces comparables trouvées à Bavay, pouvait venir de cet atelier dont j'avais entendu parler par R. Mercier. Voyant que, dans vos prospections, la forme Drag. 45 n'est pas représentée, j'imagine qu'il doit y avoir, dans les environs immédiats de Bavay et des Rues-des-Vignes, un autre atelier qui a produit cette céramique particulièrement bien représentée à Bavay. Vous n'avez pas d'idées sur la localisation d'un autre atelier ayant produit de la céramique à vernis rouge-pompéien ?

Freddy THUILLIER : Non, comme je vous le disais tout à l'heure, l'ensemble du site n'a pas été prospecté par moi ; c'est R. Mercier qui l'a fait. J'ai pris la zone où il y avait une concentration plus importante de tessons et je me suis aperçu qu'il semblait y en avoir une autre, 500 m plus au sud. Il va donc falloir que j'aille voir cela et, qui sait, peut-être aurons-nous des Drag. 45, en VRP.

Pierre-Henri MITARD : Oui, parce qu'à Bavay, il y en avait vraiment beaucoup, 30 ou 40 différents.

Freddy THUILLIER : D'ailleurs, R. Mercier en a peut-être trouvé sur cette autre concentration.

Bernard HOFMANN : Je voudrais insister sur cette technique particulière qui consiste à revêtir seulement la partie interne d'un plat ou d'une assiette avec un engobe. Je pense que, la pâte étant poreuse, l'engobe a pour rôle d'éviter cette porosité, donc la pénétration du goût des aliments dans le plat ; cela devait aussi faciliter leur nettoyage. De plus, l'engobe n'étant qu'à l'intérieur, je pense qu'il y a une notion d'économie, l'engobe étant un élément cher dans la production. Tout cela fait que les "Voyageurs, Représentants et Placiers" antiques ont dû faire part de ces caractéristiques pour vendre leur VRP, comme vous l'appellez.

Philippe BET : Dans ce cas, où placer les productions de La Graufesenque qui ressemblent tout à fait à de la VRP, qui sont toujours des formes apodes semblables aux formes I à IV de l'atelier des Rues-des-Vignes et qui utilisent une pâte calcaire et un vernis grésé ?

Patrick THOLLARD : Pas de réponse !

Xavier DERU : Y-a-t-il d'autres catégories de céramiques qui sont apparues à la surface des champs ?

Freddy THUILLIER : Oui, un peu de commune claire, un peu de grise et un petit peu de sigillée. Pas de monnaies.

Xavier DERU : Et les ratés de cuisson ?

Freddy THUILLIER : Certains sont présentés dans la vitrine ; il y a aussi toute une série de tessons à vernis noir, marron, noir et rouge.

* *
*